

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT

Le rôle des autorités locales pour répondre aux enjeux et crises mondiaux est reconnu et appelle une réussite des **décentralisations**, qui passe par une reconnaissance et un renforcement des pouvoirs locaux, un dialogue constructif et la recherche de complémentarités entre acteurs afin de faire avancer l'Etat de droit. Les Objectifs de Développement Durable et le Nouvel Agenda urbain consacrent cette place des pouvoirs locaux pour un développement durable et identifient clairement les leviers d'action.

La **coopération internationale des villes est en pleine mutation** : les pouvoirs locaux sont mieux représentés à l'échelle mondiale par leurs réseaux, ils nourrissent une diplomatie des villes et veulent porter des projets de solidarité pour répondre collectivement aux défis du développement urbain.

Parce qu'elle traduit un engagement pour le dialogue des cultures et pour le respect des différences, **la Francophonie est un espace porteur de sens pour les relations internationales des villes** : elle est un supplément d'âme pour la coopération

NOTRE POSITIONNEMENT

Etre, au sein de la Francophonie, un accélérateur d'échanges, d'action et d'innovation pour amplifier la contribution des autorités locales à la paix par un dialogue des cultures et une croissance partagée, et affirmer les Maires dans le débat francophone.

NOS FONDEMENTS / NOTRE CARACTERE

> **Le concert de la diversité francophone** : L'AIMF est un espace d'ouverture vers d'autres cultures et donc d'enrichissement. C'est une famille soudée de Maires, rassemblés autour de valeurs et d'idéaux communs, qui partagent la volonté de les traduire à l'échelle locale.

> **Des valeurs partagées** : Egalité Femmes Hommes / Dialogue et respect de la diversité / l'Humain dans l'urbain / Attachement à une approche territoriale du développement / Attachement à l'Etat de droit / Respect de l'environnement et développement durable)

> **La force d'une double dimension pensée/action** : L'AIMF tire sa force d'une double dimension pensée et action : ses membres pensent en hommes d'action (ancrage dans la réalité) et agissent en hommes de pensée et de parole (inscription de l'action dans le long terme)

NOTRE MANIERE DE FAIRE

Une démarche intégrée qui met en cohérence action et réflexion

Ouverture, décloisonnement et recherche de complémentarités : Universités, société civile, Secteur privé, journalistes, parlementaires, Etats...

Un pont entre les municipalités et les Partenaires Techniques et Financiers

Maîtrise d'ouvrage locale des projets : une garantie d'appropriation, de durabilité et de résilience

Prévention des conséquences négatives de l'aide

Soutien aux solutions innovantes et créatives pour répondre aux enjeux du développement local

Suivi et évaluation des projets

NOS MISSIONS

Valoriser l'apport de la Francophonie des territoires et créer les conditions d'une union dynamique du national et du local en Francophonie

Renforcer les Maires et les équipes municipales pour leur permettre de tisser un dialogue équilibré avec les Etats et les acteurs locaux, et de jouer ainsi à plein leur rôle essentiel pour la paix, le vivre-ensemble, la croissance partagée

Favoriser des partenariats concrets au service du développement durable des villes, du dialogue et de la paix

NOTRE ORGANISATION

Un Bureau qui porte politiquement l'association
Une association de membres actifs, fortement engagés, qui intègrent l'AIMF comme un élément central de leur coopération internationale

Des groupes de travail autonomes, axés sur les questions techniques (Commissions permanentes) et politiques (Groupes de plaidoyer), portés par des métropoles relai, qui dynamisent la vie du réseau et alimentent les réflexions

Un Secrétariat permanent léger, performant et réactif, consolidé pour faire face à la croissance de l'association

Des experts extérieurs qui appuient la mise en place des actions de terrain sans créer d'écran entre le SP et les membres

NOS PARTENAIRES

Des partenariats équilibrés - L'équilibre des influences est nécessaire pour permettre à l'association de conserver la maîtrise des ses orientations.

Un partage des valeurs et des objectifs - Les partenariats noués avec l'AIMF concrétisent une volonté de placer les autorités locales au cœur de la réponse aux enjeux globaux.

Des partenariats innovants - L'AIMF mise sur l'ouverture et le renforcement des complémentarités pour développer des partenariats et des financements innovants.

La répartition des financements au cœur de la durabilité du modèle AIMF

Un équilibre entre fonds liés (fléchés sur des projets) et fonds déliés, ainsi qu'entre fonctionnement et investissement est nécessaire pour conserver la viabilité de la structure et préserver sa capacité d'initiative.

UNE SOLIDARITE AGISSANTE POUR FAIRE EVOLUER LES MANIERES DE FAIRE

4 AXES POUR UNE DEMARCHE INTEGREE	PROBLEMATIQUE	ORIENTATIONS 2019/2023
Construire ensemble la gouvernance de demain	Les Maires ne peuvent plus gérer les villes seuls. Ils doivent évoluer dans le dialogue et la bienveillance avec les autorités étatiques afin de faire progresser l'Etat de droit et les droits de l'homme. Ils doivent aussi maîtriser la diversité et la complexité de leur territoire et des jeux d'acteurs, réduire l'opposition entre droits de la ville et droits à la ville. Cette maîtrise ne passe pas seulement par une formation à la gestion administrative et financière, mais par une évolution profonde des manières de faire et de gouverner.	>> Etre un espace de partage, d'orientation et de construction collective d'une gouvernance locale adaptée aux enjeux actuels en poursuivant la démarche d'ouverture vers une diversité d'acteurs (société civile, universités, secteur privé...) >> Animer une réflexion continue sur la ville et la gouvernance locale à travers une variété d'outils (conférences, ateliers, expertise, publication de Raisonance, MOOC...) sur des thématiques clés (La décentralisation demain ; Villes et évolutions sociétales ; Villes et migrations ; Villes et sport ; Villes et modèles de développement, Villes et Francophonie...) >> Valoriser les engagements et faire avancer les positions des autorités locales francophones en Francophonie et au-delà grâce à des outils renforcés d'animation du réseau et à une reconnaissance aboutie par la Francophonie institutionnelle
Renforcer l'autonomisation des autorités locales	Une autonomie locale effective est essentielle à la réussite des processus de décentralisation. Pour que les autorités locales aient les moyens d'assumer les compétences qui leur sont transférées, il est nécessaire de renforcer leur autonomie financière, mais aussi d'apporter des solutions concrètes aux blocages persistants, dans une relation bienveillante entre l'Etat et les autorités locales. Il faut également soutenir une expertise territoriale dont la qualité est aujourd'hui reconnue et accompagner sa valorisation à l'international. De même, il faut renforcer la transparence vis-à-vis des populations.	>> Soutenir les dialogues multiacteurs (autorités locales, autorités nationales, parlementaires, experts, universités, presse...) pour renforcer la confiance entre autorités publiques, faire avancer les plaidoyers des Maires et renforcer des visions partagées sur la nature et le rôle des autorités locales dans le développement. >> Soutenir la montée en puissance des associations nationales et sous-régionales d'autorités locales , acteurs qui dynamisent les unions économiques régionales et renforcent le lien de celles-ci avec les populations à la base >> Poursuivre l'appui à l'autonomisation financière des collectivités locales en mettant l'accent sur les initiatives innovantes et en accompagnant le plaidoyer des autorités locales afin de faire avancer les processus et réformes nécessaires. >> Accompagner les Maires dans la sécurisation de leur gestion afin de limiter les risques qui pèsent sur eux et de renforcer leur crédibilité par rapport aux bailleurs : mise en place de la norme ISO 37001, veille sur les risques liés à la responsabilité civile, pénale et péuniaire des élus locaux...
Financer le développement des territoires	Les actions de terrain sont la marque de fabrique de l'AIMF et le ciment de son réseau. Leur apport est multiple : - elles symbolisent la solidarité entre les villes - elles apportent des réponses concrètes aux attentes des populations, contribuant localement à l'atteinte des ODD et à la mise en œuvre du Nouvel Agenda urbain - elles sont un support au renforcement des capacités et à l'évolution des manières de faire - elles valorisent les élus locaux par la performance des résultats atteints	>> Renforcer la mise en cohérence avec et entre les coopérations décentralisées de nos villes membres afin de renforcer des coopérations multilatérales >> Maintenir la dynamique multi-partenaire afin d'encourager les complémentarités et d'augmenter le périmètre des projets en mobilisant des partenaires publics et privés >> Continuer de faire en sorte que les projets appuyés soient des laboratoires vivants des valeurs, de la manière de faire et de la gouvernance locale promues par l'AIMF. >> Encourager l'innovation et investir de nouveaux domaines : l'AIMF doit être un support pour l'expérimentation dans les territoires.
Mobiliser toutes les énergies locales	Catalyseur des dynamiques territoriales, le Maire doit s'appuyer sur la diversité des acteurs pour porter une approche territoriale du développement : société civile, associations de femmes, secteur privé, université... Cette bonne articulation est essentielle pour : - enrichir le développement local et l'asseoir sur des bases partagées - favoriser le dialogue et le vivre ensemble en harmonie - renforcer la légitimité des autorités locales	>> Soutenir les synergies entre les acteurs locaux et les collectivités pour dynamiser leur contribution au développement des territoires et à la production de services publics locaux, dans une logique de complémentarité avec les autorités locales : incubateurs, entrepreneurs de l'ESS, associations de femmes, autorités traditionnelles, autorités religieuses... >> Valoriser l'engagement des acteurs locaux en faveur du développement des territoires : Prix AIMF de la Femme francophone, Prix journalisme... >> Soutenir la mise en réseau des acteurs d'une approche territoriale du développement et leur mobilisation aux côtés des autorités locales : journalistes, femmes, entrepreneurs...

UN IMPACT SUR LE DIALOGUE DES CULTURES ET LA CROISSANCE PARTAGEE

1. Vivre-ensemble et dialogue des cultures

- > Paix, prévention des conflits et de la radicalisation violente
- > Genre
- > Respect et valorisation de la diversité
- > Migrations
- > Numérique et démocratie locale
- > Sport et cinéma

2. Décentralisation et gouvernance locale

- > Autonomisation financière et modernisation des finances locales
- > Localisation des ODD
- > Territoires numériques et maîtrise des données urbaines

3. Développement et valorisation des territoires

- > Développement économique
- > Environnement et lutte contre le changement climatique
- > Patrimoine
- > Aménagement urbain
- > Economie sociale et solidaire

4. Services essentiels

- > Eau / Assainissement
- > Santé
- > Education